

Image not found or type unknown



Stationnement du voisin chez moi

Par **PierLe**, le 17/07/2023 à 11:07

Bonjour,

D'abord merci pour votre forum si utile.

Un voisin se gare sur ma parcelle et gêne ma sortie de chez moi comme je ne peux pas manoeuvrer librement.

Malgré les demandes répétées, rien n'y fait. Il entretient un climat négatif par la colère à chaque fois que je m'approche de lui pour fuir toutes discussions.

Que puis-je faire?

Merci.

Par **Pierrepaulejean**, le 17/07/2023 à 11:12

bonjour

votre parcelle est elle cloturée?

Par **PierLe**, le 17/07/2023 à 11:24

Non, elle ne l'est pas.

Par **Marck.ESP**, le 17/07/2023 à 11:51

Bonjour et bienvenue

Si votre terrain était clôturé, vous auriez le droit de mettre un panneau "stationnement interdit" pour dissuader les personnes de se garer sans votre autorisation. Cependant, si votre terrain est ouvert au public, la situation est plus complexe. Il faudrait demander à la mairie une

interdiction de stationnement.

En effet, le panneau « interdiction de stationner » est utilisé dans la signalisation routière. Seule la mairie a le droit d'en installer dans votre commune pour éviter les stationnements gênants.

Par **PierLe**, le **17/07/2023** à **12:20**

Merci pour votre réponse.

Ce voisin utilise aussi l'entrée de mon terrain pour y faire ses manoeuvres. Je lui ai interdit (du fait d'absence de compromis réciproque), il le fait quand même.

Que puis je faire?

Par **Marck.ESP**, le **17/07/2023** à **12:28**

Vous n'avez que la solution de la barrière si aucune entente cordiale n'est possible !

Par **PierLe**, le **17/07/2023** à **12:31**

Merci.

Par **janus2fr**, le **17/07/2023** à **12:33**

Bonjour,

Si votre voisin stationne chez vous, après l'avoir averti, vous pouvez faire ce que vous voulez, vous êtes chez vous...

Stationner votre propre véhicule derrière lui pour l'empêcher de repartir par exemple, où faire déposer un lourd rocher...